

Le Mouvement Québec français écrit à Abdou Diouf : "Quand le français recule au Québec c'est le cœur de la francophonie en Amérique qui est atteint"

QUÉBEC, le 2 juill. 2012 /CNW Telbec/ - Vous trouverez ci-dessous le texte intégral de la lettre adressée à M. Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie.

« Monsieur le Secrétaire général,

C'est avec le plus grand respect que je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous souhaiter la bienvenue au Québec, seul État majoritairement francophone de l'Amérique du Nord. La venue du premier Forum mondial de la langue française au Québec constitue un grand honneur et une occasion extraordinaire de partager et de discuter avec des membres de toute la Francophonie, des enjeux cruciaux pour la diversité culturelle et linguistique à travers le monde. C'est donc avec un vif enthousiasme que les militantes et les militants du Mouvement Québec français et de ses partenaires de la société civile québécoise entendent participer au premier Forum mondial de la langue française.

L'ensemble des organismes de promotion et de défense du français vous donnera un portrait de la situation du français au Québec très différent de celui que vous ont brossé les dirigeants des gouvernements du Québec et du Canada depuis une vingtaine d'années.

Vous nous permettrez de profiter de l'occasion pour attirer votre attention sur la stagnation et le déclin de la force d'intégration du français et les reculs majeurs qu'a subis notre Charte de la langue française.

Malgré les nombreux feux rouges qui s'allument dans notre société pour signaler que la langue française est gravement menacée dans notre métropole, nos dirigeants gouvernementaux non seulement les ignorent, mais contribuent à en accélérer l'anglicisation par leurs décisions (ou leur absence de décisions). Depuis l'établissement de la Charte de la langue française (communément appelée loi 101), les reculs sont nombreux et constants. En voici quelques-uns :

- La loi 101 est affaiblie : pas moins de sept lois ont été adoptées depuis 1977 pour modifier la Charte de la langue française. Conséquemment, plus de 200 modifications ont été apportées à ses articles, la plupart du temps pour diminuer la portée de ses principes fondamentaux. La Cour suprême a récemment imposé de légaliser les « écoles passerelles » qui permettent aux parents « d'acheter » le droit constitutionnel de contourner la Charte de la langue française d'avoir accès à l'école anglaise publique.*
- Non seulement la loi 101 a été charcutée, mais les récents gouvernements ne font pas respecter ce qu'il en reste : le gouvernement du Québec offre systématiquement des services en anglais aux citoyens et aux entreprises même si la loi stipule que la langue de l'administration publique est le français. L'affichage de 28 % des commerces de l'île de Montréal ne respecte pas la loi 101. (Étude de l'Office québécois de la langue française, OQLF)*
- Les études prévisionnelles du président du Comité de suivi de la situation linguistique de l'OQLF, Marc Termote, indiquent une tendance lourde vers le déclin de la proportion de francophones de la population de la métropole et à moyen terme, dans*

l'ensemble du Québec, tant pour l'indicateur de la langue maternelle que pour la langue d'usage.

- *En 2006, la proportion de citoyens de langue maternelle française est tombée en dessous des 80 % dans l'ensemble du Québec et sous le seuil de 50 % sur l'île de Montréal. Globalement, le pouvoir d'attraction de la langue anglaise est de loin supérieur à celui du français et l'écart va en grandissant.*
- *Les établissements post-secondaires francophones sont sous-financés : le gouvernement accorde aux établissements anglophones 29,3 % des fonds destinés aux études universitaires au Québec alors que les anglophones ne constituent que 8,2 % de la population. (Étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine)*
- *Le gouvernement canadien - qui méprise la loi 101 sur le territoire du Québec - ne cesse de nommer des unilingues anglais à des postes hautement stratégiques, dont à la Vérification générale, à la Cour suprême, à la cour de l'Immigration, modifiant dans les faits le supposé bilinguisme de l'État.*

Les militants et militantes du Mouvement Québec français ont manifesté en grand nombre dans les rues plusieurs fois pour dénoncer toutes ces attaques à notre langue nationale.

Dans ce contexte, nous avons bien compris que les gouvernements québécois et canadien ont manœuvré pour ne pas que l'enjeu de l'avenir du français au Québec et en Amérique soit abordé lors du Forum mondial de la langue française.

C'est pourquoi le Mouvement Québec français de la Capitale-Nationale et ses partenaires organisent plusieurs activités complémentaires au Forum mondial de la langue française à Québec en ce 2 juillet : outre la manifestation d'accueil dès l'ouverture du Forum en face du Centre des Congrès de Québec, se tiendront dès 14 h 30 des conférences, ateliers, tables rondes et kiosques d'information à l'Impérial de Québec et à l'École nationale d'administration publique (ENAP). Une soirée festive tout en poésie, chanson et discours se déroulera à l'Impérial de Québec. Des dizaines de personnalités et d'élus politiques qui revendiquent un renforcement de la Charte de la langue française y participeront.

J'aurai l'occasion d'intervenir dans le cadre du FMLF à l'atelier intitulé « La francophonie, espace de tensions linguistiques ».

Les représentants du MQF et de ses partenaires sont à votre disposition et sollicitent de vous rencontrer au moment où vous le jugerez opportun.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Le Président de Mouvement Québec français,

Mario Beaulieu »